

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA Institut des Métiers et des Techniques - Université Grenoble Alpes 38 - DEUST - Préparateur/Technicien en pharmacie - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Institut des Métiers et des Techniques - Université Grenoble Alpes 38 - DEUST - Préparateur /Technicien en pharmacie - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	80	403	78

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer d'une bonne maîtrise des compétences attendues en sciences et /ou technologie : sciences de la vie - chimie - physique - mathématiques

Disposer de compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français

Savoir s'organiser dans le travail personnel et collectif

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le DEUST « préparateur-technicien en Pharmacie » est une formation exclusivement en alternance qui permet d'acquérir des compétences et des connaissances, théoriques et pratiques, permettant de seconder le pharmacien dans sa pratique professionnelle :

- Chimie, biochimie.
- Domaine du vivant (microbiologie, biologie, botanique, anatomie, physiologie, immunologie).
- Sciences pharmaceutiques (pathologie, pharmacologie, galénique, toxicologie, santé publique, pharmacognosie, phytothérapie, dispositifs médicaux).
- Législation pharmaceutique et gestion professionnelle.
- Méthodologie et techniques d'analyse.
- Bonnes pratiques de laboratoires, hygiène-sécurité.
- Communication, anglais, informatique, sensibilisation de la vie en entreprise.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention particulière est portée à la qualité des notes obtenues par le candidat sur les matières scientifiques (Mathématiques, Sciences, Chimie, Biologie...) durant les années de Première et Terminale.

Pour les candidats déjà détenteurs du baccalauréat sur une session antérieure, les notes obtenues dans les matières scientifiques sont aussi examinées avec soin.

La qualité de la lettre de motivation est également un critère important de sélection, aussi bien sur le fond sur sur la forme.

La validation du projet professionnel par un stage en officine est particulièrement appréciée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Bulletins scolaires 1ère et Terminale, et relevé de notes du Bac.	Cursus du second degré : Résultats de 1ère et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies : - Notes (bulletins et épreuves terminales*) de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie. - Notes de langues (anglais), - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation). - Epreuves anticipées du baccalauréat - Notes en français (écrit et oral)	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire	Appréciations saisies dans la fiche de suivi.	Méthode de travail : Méthode de travail et capacité à réussir Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir, champ « Méthode de travail » et « Capacité à réussir ». Fiche de suivi de réorientation et de reprise d'étude.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Appréciations saisies dans la fiche de suivi.	Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins ou sur les documents fournis par les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle. Fiche avenir : champs « Capacité à s'investir » et « autonomie »	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité de la lettre de motivation et capacité à expliquer le choix du projet professionnel.	Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus. Connaissance du métier et/ou de la formation. Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé. Intérêt pour la formation via les moyens de communication disponibles. Parcours scolaire et universitaire.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt réalisation péri-ouextra-scolaires	Engagement citoyen ou activité associative	Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles. Fiche avenir : champ « Engagement citoyen ». Rubrique « Activités et centre d'intérêts »	Complémentaire

Signature :

Thomas VIRON,
Directeur de l'établissement CFA Institut des
Métiers et des Techniques - Université Grenoble
Alpes 38